



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 46462

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le coup de pouce pour les petites retraites annoncé par Mme la ministre. En effet, après s'y être opposée par deux fois lors de l'examen de l'article 4 du projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, elle vient d'accepter des mesures de « compensation » pour les petites retraites lors de la nouvelle lecture à l'Assemblée nationale du PLFSS 2014. S'il salue la revalorisation de 50 euros de l'aide pour une complémentaire santé et du minimum vieillesse, ce geste de dernière minute ne trompe personne. Il estime que ce coup de pouce n'est pas suffisant pour compenser la baisse moyenne de 144 euros des pensions de retraites prévue par le Gouvernement et rappelle que la seule solution possible est le retrait pur et simple de cet article injuste qui a été rejeté trois fois par le Parlement. Il lui demande donc des explications sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46462

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13041